

Heures de cours : de 8h25 à 12h00 et de 13h30 à 15h25

1/ Garderies : GSM 0472 / 40.82.23. Le matin : de 7h15 à 8h25.

Le soir : après l'étude ainsi que le mercredi après-midi.

Les garderies se terminent à 18h15 au plus tard !!!

Pendant les vacances d'automne et Carnaval : une garderie est assurée à l'école du Souverain ainsi que des stages multi-sports. Le formulaire d'inscription vous parviendra en temps utile.

Aux vacances d'hiver, uniquement des garderies à l'école du Souverain.

Aux vacances de printemps et durant les vacances d'été, inscription aux centres de plein-air gérés par le service des Activités parascolaires. Le formulaire d'inscription vous parviendra en temps utile.

Monsieur Lionel Lambrechts

Directeur des activités parascolaires

Chaussée de Wavre 1649

1160 Bruxelles - (02 / 672 28 67)

2/Services :

Lait: en berlingot, à 10h00. Prix forfaitaire par mois : 3 €

Repas chauds: se référer aux informations des cuisines Bruxelloises www.lescuisinesbruxelloises.be

Pique-nique: tickets potage au prix de 8€ /25

Rangs à 15h25 et le mercredi midi

- 1) Sortie par la rue Rotiers, puis rue Vandeveldel,
- 2) Sortie par la rue Rotiers, jusqu'au carrefour rue Rotiers et avenue Van Nérom
- 3) Sortie par l'avenue Van Horenbeeck : de la place Duchêne au carrefour avenue Dewinter et avenue Schaller
- 4) Sortie par l'avenue Van Horenbeeck jusqu'au square du Sacré-Coeur

Les enfants qui rentrent seuls à la maison doivent obligatoirement emprunter un rang (sauf autorisation parentale). Pour la sécurité des enfants, veuillez ne pas changer l'horaire de sortie (formulaire) prévu. Sauf cas exceptionnel qui sera notifié sur papier libre donné aux accueillants extra-scolaires.

Merci de bien compléter la carte de sortie qui sera donnée en début d'année.

3/Comptes :

♣ Repas chauds :

Les repas chauds seront servis à partir du *mercredi 11 septembre*. Avant cette date, veuillez fournir un pique-nique à vos enfants s'ils restent à l'école sur le temps de midi.

La grille-repas est à remettre tous les mois, à la date prévue, via la farde d'avis.

Depuis janvier 2019, ce sont les Cuisines Bruxelloises qui gèrent les repas chauds.

♣ Avantages Sociaux :

Une somme de 1,30 € par jour et par famille est demandée pour les enfants qui bénéficient d'un ou plusieurs services extra-scolaires (garderie matin et/ou midi et/ou soir, étude).

Ce paiement est obligatoire ! et déductible des impôts avec attestation.

Nouveau num de compte BE58 0910 2199 4979 chez Belfius compte communal

Communication : nom prénom classe et mois (! un virement par enfant)

La commune a décidé de changer de système, et a décidé de créer un compte pour chaque école, certains paiements seront à effectuer sur ce nouveau numéro de compte et d'autres sur le compte de l'école.

Merci d'être attentif....

4/ Etude dirigée :

Une étude dirigée, obligatoire est organisée les lundis, mardis et jeudis de **15h25 à 16h15**. Il s'agit d'un service proposé aux enfants. Nous attendons donc un comportement irréprochable. En cas de non-respect des règles, il y aura exclusion temporaire voire définitive. La reprise des enfants ne se fait **pas avant 16h15** !

Nous demandons aux parents de ne pas venir dans les classes durant l'heure d'étude.

5/ Réunions :

- une réunion collective d'information aura lieu le **jeudi 12 septembre 2019 à 20h15. + réunion classes de neige pour les P5**
- des entretiens individuels prendront place après le premier bulletin et à la fin du mois de juin.

Lorsqu'un « problème » se présente, n'hésitez pas à prendre contact avec l'enseignant pour fixer un rendez-vous à la meilleure convenance de chacun. Lorsqu'il le juge nécessaire, l'enseignant agira de même.

Le journal de classe est le lien entre l'école et la famille. Il sera donc paraphé chaque jour.

6/ Bulletins et Evaluations :

Une feuille de route sera remise chaque mois aux élèves. Elle établira un bilan de ses attitudes de travail, de ses relations sociales et de son comportement.

Un rapport d'évaluation des compétences sera remis 3 fois par an. (13 décembre 2019, le 27 mars 2020, entre le 24 et le 29 juin 2020). Il établira le niveau des acquisitions des matières enseignées.

Des **examens** seront organisés en **2e**, en **4e** (fin de degré). L'école participe à l'épreuve externe commune à tous les élèves de **6e** pour l'obtention du **CEB**, toutes les dates vous seront communiquées ultérieurement.

7/ Cours philosophiques :

Les parents doivent choisir entre un cours philosophique ou le cours d'EPC qui sera suivi 1 heure par semaine par leur enfant. Ce choix est effectué à l'inscription à l'école primaire et reste valable pour toute l'année scolaire. La deuxième heure sera une heure d'EPC obligatoire.

8/ Gymnastique :

Cours donné par des professeurs formés, de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

L'équipement fourni par les parents comprend :

- ♣ un tee-shirt vert pomme qui peut être acheté à l'école si vous le souhaitez, au prix de 8€ à payer au bureau ou sur le compte de l'école **BE56 1431 0289 6388** chez **Fintro**: 1^{ère} grille des comptes. Il sera fourni par les professeurs de gymnastique.

♣ un short bleu marine

♣ des sandales de gymnastique sans lacets.

9/ Natation :

Les élèves des 1e et 2e années se rendent au mini-bassin du Calypso tous les quinze jours (un vendredi sur deux). Le calendrier des séances ainsi que le montant à payer par les parents vous seront communiqués dans le courant du mois de septembre.

Les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années primaires se rendent à la piscine du Calypso un vendredi sur deux. Le calendrier des séances ainsi que le montant à payer par les parents vous parviendront dans le courant du mois de septembre.

10/ Classes Vertes :

P2 : classes à la ferme : du 23 au 26 septembre 2019

P4 : séjour linguistique à Flipper à la Panne : du 23 au 27 septembre (**inclus**) 2019

P5 : classes de neige : du 16 (au soir) au 25 janvier 2019 (au matin) ! **réunion d'info le 13/9**

P6 : classes sportives à Arlon : du 20 au 24 janvier 2020.

11/ Congés : 2019-2020

Fête de la Communauté française : vendredi 27 septembre 2019

Congé d'automne : du lundi 28 octobre au vendredi 01 novembre 2019

Armistice : lundi 11 novembre 2019

Vacances d'hiver : du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020

Congé de Carnaval : du lundi 24 février au vendredi 28 février 2020

Vacances de printemps : du lundi 06 avril au lundi 17 avril 2020

Fête du 1^{er} mai : le vendredi 1^{er} mai 2020

Ascension : le jeudi 21 et le vendredi 22 mai 2020

Pentecôte : le lundi 1^{er} juin 2020

Les vacances d'été débuteront le mercredi 1^{er} juillet 2020

12/ Santé :

Notre établissement est attaché à un centre de santé où ont lieu les célèbres « visites médicales ». Ces dernières sont programmées pour les élèves de P2 et P6. Les élèves de P4 bénéficient d'un test de la vue. Vous recevrez prochainement des formulaires confidentiels à compléter.

Adresse du centre de santé :

PSE libre de Bruxelles Capitale (antenne de Watermael Boitsfort)

Avenue Solvay, 2a

1170 Bruxelles

Centre Psycho-Médico-Social :

L'équipe du centre P.M.S. se tient gratuitement à la disposition des parents et des enfants. Les membres viennent à l'école pour rencontrer les parents, les enfants, la direction ou les enseignants. Elle est aussi à votre disposition au **Tél 02/800.86.60, uniquement le mercredi après-midi.**

Elle se compose de 3 membres :

- Une psychologue : Natalia SANCHEZ
- Une infirmière : Vinciane SNYERS
- Une assistante sociale : Lucie HAERTEN

13/ Règlement d'Ordre Intérieur

En cas d'absence des élèves ; il existe des mesures internes à l'école veuillez-vous référer au R.O.I.

Il est **essentiel** que vous **apposiez votre signature** sur tous les documents qui vous seront transmis. Nous vous demandons de remettre tous les documents dans les délais demandés.

Remarques: A) L'école n'est pas responsable en cas de vol ou de perte d'objets de valeur qui ne doivent pas être apportés à l'école.

Veillez toujours à **écrire le nom** de votre enfant sur les vêtements, sacs, boîtes.....Chaque année, nous donnons 4 ou 5 grands sacs de vêtements non réclamés aux petits riens. Il est important pour chaque enfant d'apprendre à prendre soin de ses effets personnels.

B) L'école a un excellent site internet (blankedelle.com) où vous trouverez le projet pédagogique de l'école. Des photos de vos enfants prises lors d'activités y apparaissent. Si vous ne désirez pas voir leur image figurer sur le site, veuillez me le *signifier par écrit*. Le code d'accès vous est donné dans ce même document à la rentrée scolaire (version papier - confidentialité des données du site). Vous pouvez venir également le demander au secrétariat.

Mail du secrétariat : blankcollin@outlook.com

Mail de Madame la directrice : csblankedelle@brutele.be

Signatures des parents

Je soussigné,

Je soussignée,

Déclare(nt) avoir pris connaissance des informations utiles concernant l'année scolaire 2018-2019

Attention ; ce présent document doit rester dans la farde d'avis.